



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
PRIMAIRE
MINISTRE DE LA PRODUCTION ET DE L'INDUSTRIALISATION AGRICOLE
SECRETARIAT GENERAL
PROGRAMME DE COOPERATION TCHAD-FIDA
PROJET DE RENFORCEMENT DE L'INNOVATION DANS L'ENTREPRENEURIAT
AGRO-PASTORAL DES JEUNES ET FEMMES DU TCHAD (RENFORT)
UNITE DE COORDINATION ET DE GESTION DE PROJET



**APPEL À MANIFESTATION D'INTERET
(Consultant individuel)**

Intitulé de la mission : Recrutement d'un consultant individuel pour l'élaboration du manuel de procédure de suivi-évaluation du projet RENFORT.

Numéro de référence : N° 872 /PR/PM/MPIA/SG/PCTF/RENFORT/2024

La République du Tchad a obtenu du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) un financement destiné à couvrir les coûts du Projet de Renforcement de l'Innovation dans l'Entrepreneuriat Agro-pastoral des Jeunes et Femmes du Tchad (RENFORT) et envisage d'en faire partiellement usage pour s'adjoindre des services de conseil dispensés par un consultant individuel.

L'utilisation de fonds du FIDA est soumise à l'approbation de ce dernier, selon les modalités et conditions que prévoit l'accord de financement et conformément aux règles, politiques et procédures du FIDA. Le FIDA et ses représentants, mandataires et fonctionnaires sont dégagés de toute responsabilité concernant les actions en justice, procédures, réclamations, demandes, pertes et obligations en tout genre et de toute nature qu'une quelconque partie invoquerait dans le cadre du projet RENFORT.

Les services de conseil ("les services") concernent l'élaboration du manuel de suivi-évaluation du projet RENFORT avec les outils correspondants. Ce manuel prendra en compte le rattachement du projet au Programme pays et une formation sur l'utilisation du manuel et des outils, la durée totale de la mission est de 30 jours prestée.

Nous attirons l'attention des consultants intéressés sur la Politique du FIDA en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme¹ et sur la Politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans ses activités et opérations². Cette dernière énonce les dispositions arrêtées par le FIDA concernant les pratiques répréhensibles. Le FIDA s'efforce par ailleurs de faire en sorte que ses activités et opérations se déroulent dans un environnement de travail sain, à l'abri de tout harcèlement, notamment sexuel, et de toute exploitation ou atteinte sexuelle, comme le précise sa Politique en matière de prévention et répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles³.

Les consultants intéressés ne peuvent être en situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel. Tout soumissionnaire qui serait en pareille situation sera écarté, sauf approbation expresse du Fonds. Un conflit d'intérêt est présumé exister dès lors que les consultants a) entretiennent des relations qui leur permettent d'avoir indûment connaissance d'informations non divulguées concernant ou affectant le processus de sélection et l'exécution du marché, ou b) ont des liens professionnels ou familiaux avec un membre du conseil de direction du Client ou du personnel de ce dernier, avec le Fonds ou ses agents, ou avec quiconque a pris ou pourrait raisonnablement prendre part, directement ou indirectement, à i) l'établissement du

¹ Cette politique est exposée dans le document consultable à l'adresse suivante:
<https://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/41942012>

² Cette politique est exposée dans le document consultable à l'adresse suivante:
<https://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/40189695>

³ Cette politique est exposée dans le document consultable à l'adresse suivante:
<https://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/40738506>

présent appel à manifestation d'intérêt, ii) au processus de sélection pour le marché concerné, ou iii) à l'exécution dudit marché. Les consultants sont en permanence tenus de faire état de toute situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel qui apparaîtrait lors de l'établissement de la manifestation d'intérêt, du processus de sélection ou de l'exécution du marché. La non-divulgaration de telles situations peut notamment entraîner l'exclusion du consultant, la résiliation du marché ou toute autre mesure appropriée en application de la Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations.

Le Secrétariat Général du Ministère de la Production et de l'Industrialisation Agricole invite à présent les consultants individuels ("les consultants") éligibles à manifester leur intérêt pour la fourniture des services en question. Les consultants intéressés sont tenus de fournir, sous la forme d'un curriculum vitae, des informations attestant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience nécessaire en la matière pour dispenser ces services.

Les critères de présélection sont les suivants : être titulaire d'un diplôme universitaire Bac+5 en économie rurale, socio économie, statistique ou autres sciences sociales ou d'une formation universitaire reconnue (Master ou équivalent) en (i) statistiques ou économie avec une spécialisation en développement rural, ou en (ii) agronomie avec une spécialisation et expérience en économie et en finance rurale , avoir une expérience de 10 ans dans le domaine du suivi évaluation des projets ou programmes, avoir réalisé au moins trois missions analogues dans des projets/programmes similaires dans le pays ou la sous-région, justifier d'une bonne connaissance des bases de données, large expérience professionnelle pertinente dans la conception/ opérationnalisation de systèmes intégrés de suivi-évaluation de projets de développement, la réalisation et l'exploitation d'enquêtes socio-économiques, l'appui au développement économique en milieu rural, bonne maîtrise des directives du FIDA en matière de suivi-évaluation, une bonne compréhension et une sensibilité avérée envers l'approche équité entre genres, une bonne capacité de planification d'activités et de gestion axée sur les résultats , une bonne maîtrise des logiciels de traitement de données sera un atout, la connaissance du contexte de l'Afrique centrale et en particulier le Tchad constitue un atout majeur.

Toute demande d'éclaircissements concernant le présent appel à manifestation d'intérêt devra être envoyée par courriel à l'adresse ci-après : Coordination technique du RENFORT à Dourballi, Tel : (235) 66 22 79 11, Email : m.odette@fidatchad.org, au plus tard, le ...09 SEPT 2024.....

Les manifestations d'intérêt doivent être remises sous forme écrite au moyen des formulaires prévus à cet effet. Elles devront être soumises à l'adresse ci-après : Antenne des Projets FIDA, Tél : +235 66 29 70 25 à N'Djaména, au plus tard, le ...09 SEPT 2024....., à 12 heures et porter expressément la mention « Avis à manifestation d'intérêt pour recrutement d'un consultant individuel pour l'élaboration du manuel de procédure de suivi-évaluation du projet RENFORT ».

N'Djaména, le 26 AOUT 2024

La Secrétaire Générale du Ministère de la Production
et de l'Industrialisation Agricole


Madame FATIME BRAHIM NOKOUR

